

CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

Extrait de procès-verbal de la
séance du 1^{er} février 2012

Présidence de M. Pierre Marc Burnand

Conseillers présents : 88

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu la motion du Groupe SVI "Donnons-nous les moyens de concrétiser le Plan d'agglomération Lausanne-Morges en partenariat avec le Schéma directeur de la région morgienne et les communes",
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de prendre cette motion en considération dans sa teneur telle que figurant dans les conclusions ci-dessus.

Résultat de la votation : **Majorité évidente (aucun avis contraire, 3 abstentions)**

Ainsi délibéré en séance du 1^{er} février 2012.

L'attestent :

Le président

La secrétaire

Pierre Marc Burnand

Jacqueline Botteron